



**Revue des Sciences humaines  
et sociales, Lettres, Langues et  
Civilisations**

**ISSN  
(E) 2958-2814  
(P) 3006-306X**

**Volume 4, Numéro 1, Janvier 2026**

**Université Alassane Ouattara  
UFR Communication Milieu et Société**

***revue.akiri-uao.org***



**ISSN-L: 2958-2814**

**ISSN-P: 3006-306X**

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : [revueakiri@gmail.com](mailto:revueakiri@gmail.com)

**Editeur**

UFR Communication, Milieu et Société

Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



**ISSN-L: 2958-2814**

**ISSN-P: 3006-306X**

## INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :

**auré HAL**  
accès aux données  
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

**Mirabel**  
“(RE) CUEILLIR  
LES SAVOIRS”

<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>



<http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

**ORCID**

<https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

**Academic  
Resource  
Index**  
ResearchBib

<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/2958-2814>

**AJOL**  
AFRICAN JOURNALS ONLINE

<https://www.ajol.info/index.php/akiri>

**IPIndexing**  
Indexing Portal

[https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales-lettres-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales-lettres-langues-et-civilisations)/2360)

**OAJI** **Open Academic Journals Index**  
.net Founded 2013

<https://oaji.net/journal-detail.html?number=14071>

**Impact factor : SJIF 2025 : 6.586**

ISSN-L: 2958-2814  
ISSN-P: 3006-306X

REVUE ELECTRONIQUE

**AKIRI**

Revue Scientifique des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations  
 E-ISSN 2958-2814 (Online ou en Ligne)  
 I-ISSN 3006-306X (Print ou imprimé)

**Equipe Editoriale**

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob  
 Directeur de publication : MAMADOU Bamba  
 Rédacteur en chef : KONE Kiyali  
 Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert  
 Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

**Comité Scientifique**

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny  
 OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny  
 LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop  
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,  
 ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny  
 KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny  
 ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly  
 SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville  
 KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro  
 BATCHANA Esohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé  
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville  
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I  
 N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny  
 BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop  
 KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara  
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop  
 ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny  
 DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara  
 TOPPE Eckra Lath, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 M'BRA Kouakou Désiré, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

**ISSN-L: 2958-2814****ISSN-P: 3006-306X**

## Comité de Lecture

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé  
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville  
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop  
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop  
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop  
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,  
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara  
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara  
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara  
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny  
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara  
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou  
 GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville  
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara  
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,  
 SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action  
 Culturelle  
 ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny  
 DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara  
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

## Comité de rédaction

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville  
 KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara  
 KONÉ Kiyali, Maître-Assistant, Histoire, Université Péléforo Gon Coulibaly  
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférences, Philosophie, Université Alassane Ouattara  
 OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara  
 MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara  
 TOPPE Eckra Lath, Professeur titulaire, Etudes Germaniques, Université Alassane Ouattara,  
 ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix  
 Houphouët-Boigny,  
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara  
 SIDIBÉ Moussa, Maître de Conférences, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara  
 ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara  
 KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix  
 Houphouët-Boigny  
 MEITÉ Ben Soualiou, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny  
 BALDÉ Yoro Mamadou, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar  
 MAWA Miraille-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

## Contacts

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : [revueakiri@gmail.com](mailto:revueakiri@gmail.com)

Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

### Indexations internationales :

**Auré HAL :** <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

**Mir@bel :** <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

**Sjifactor:** <http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

**ORCID:** <https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

**AJOL:** <https://www.ajol.info/index.php/akiri>

**IPIndexing:** [https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/2360)

**OAJI:** <http://oaji.net/journal-detail.html?number=14071>

**Impact factor : SJIF 2025 : 6.586**

**ISSN-L: 2958-2814**

**ISSN-P: 3006-306X**

## PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « *AKIRI* » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

*AKIRI* est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

## **PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI**

La revue *AKIRI* n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

### **Structure générale de l'article :**

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

### **Présentation de l'article :**

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («...»), mais sans italique.

**N.B.** : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

### Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2<sup>nde</sup> éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :  
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.  
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.  
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

**NB** : Les articles sont la propriété de la revue.

## SOMMAIRE

### LANGUES, LETTRES ET CIVILISATIONS

#### Anglais

1. **Translating english idioms into french: a type-based comparative study**  
Mamoutou COULIBALY & Kémoko SIDIBE ..... 1-11  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.1>

#### Lettres Modernes

2. **Essai sur les fondements du système narratif du griot :  
la « narragriotologie »**  
Hadja Maïmouna NIANG..... 12-30  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.2>
3. **Mariama Bâ : regard sur le lévirat**  
SÉKA Chiayé Marie-Pauline..... 31-43  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.3>
4. **L'identité-matrice de l'animal comme code de vie ontologique et  
voie spirituelle de la communauté yenguin**  
ZANG BIYOGHE Nadège..... 44-60  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.4>

### COMMUNICATION, SCIENCE DU LANGAGE, ARTS ET PATRIMOINE

#### Sciences du langage et de la communication

5. **Antagonisme curriculaire dans les systèmes éducatifs africains :  
cas du programme éducatif ivoirien**  
Abou FOFANA..... 61-73  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.5>
6. **Vers une régénération de la démocratie en Côte d'Ivoire :  
articuler capacités, communs et care**  
Tiémoko Euloge Konan ZERBO..... 74-88  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.6>
7. **Matraquage médiatique, addiction et risques sanitaires liés  
aux paris sportifs en ligne à Abidjan (Côte d'Ivoire)**  
AKE Affoué Hélène..... 89-105  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.7>
8. **Médias, TIC et espace public : la dynamique  
des usages sociaux différenciés**  
Kahou Albert DJÈ BI & Soualio BAMBA ..... 106-123  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.8>
9. **Microcrédit et autonomisation de la femme en Côte d'Ivoire :  
le modèle FAFCI à Ferkessédougou**  
SAMASSE Arrouna & DIANÉ Ambemou Oscar..... 124-141  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.9>

- 10. Femmes et université au Sénégal : observer les dynamiques visibles et invisibles sous le prisme des sciences de l'information et de la communication**  
 Marième Pollèle NDIAYE..... 142-156  
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.10>
- 11. Médias numériques et corruption transfrontalière : vers une gouvernance participative en côte d'ivoire**  
 Kadohofanan Fatoumata DAGNOGO & Abibata DRAME..... 157-171  
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.11>

## SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

### Archéologie

- 12. La néolithisation dans l'espace Nigérien**  
 Salamatou Doudou, Boube Adamou,  
 Abdoulaye Maga & Oumarou Amadou Ide..... 172-186  
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.12>
- 13. Patronymes et savoir-faire céramique en territoire tagbanan de Côte d'Ivoire**  
 Mitanhantcha YEO..... 187-196  
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.13>

### Histoire

- 14. La résistance d'Arongo-Mbé-Ndiwa. Les populations de l'Estuaire du Como à l'épreuve de l'installation française (1839-1880)**  
 Fabrice NGUIABAMA-MAKAYA & Léon Modeste NNANG NDONG ..... 197-215  
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.14>
- 15. Violations sexuelles et divorce judiciaire au Sénégal sous la colonisation**  
 Awa Yombé YADE..... 216-227  
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.15>
- 16. Religion et politique économique au Soudan occidental (VIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)**  
 Moïse Gnamien KOUAME & Anzoumanan SYLLA..... 228-247  
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.16>

### Géographie

- 17. Cartographie de l'état actuel du système d'assainissement dans l'agglomération urbaine et périurbaine de la commune de Djougou (Nord-Ouest du Bénin)**  
 Coômlan Charles HOUNTON..... 248-264  
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.17>
- 18. Perception et hiérarchisation des acteurs de la gouvernance urbaine dans le département du plateau (sud-est du Bénin)**  
 Ariwola Dorcas FAGBOHOUN, David Makodjami BALOUBI & Eugène Babatundé OGUIDI..... 265-282  
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.18>

- 19. Les conséquences de l'occupation des zones à risques dans l'arrondissement7 Mfilou-ngamaba à Brazzaville**  
 Dyvin Gloire Horis NKODIA, Robert NGOMEKA & Clémence DITENGO..... 283-296  
 doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.19>

### Philosophie

- 20. Les figures tutélaires de la délibération**  
 Ouédraogo Hamado..... 297-313  
 doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.20>
- 21. Développement de soi et appartenance sociale : vers une dialectique éducative selon John Dewey (1859-1952)**  
 BARRY Saïdou..... 314-325  
 doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.21>
- 22. Le rationalisme cartésien : un instrument de lutte contre le racisme**  
 Ousmane DIALLO..... 326-339  
 doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.22>

### Anthropologie et sociologie

- 23. Dynamiques sociospatiales et trajectoires de vie et de soins dans un contexte de crise : une approche anthropologique à Sabaribougou, Bobo-Dioulasso (Burkina Faso)**  
 Awa OUEDRAOGO YMBA..... 340-361  
 doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.23>
- 24. Impact du changement climatique sur les produits forestiers non ligneux (PFNL) dans la Lobaye en République Centrafricaine**  
 Prosper GUIYAMA..... 362-378  
 doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.24>
- 25. Les GPF et l'accès des femmes aux espaces de pouvoir au Sénégal : ressources mobilisées et division du travail politique**  
 Saliou Ngom & Rokhaya DIAGNE..... 379-394  
 doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.25>
- 26. Adoption de la Chimioprévention du Paludisme Saisonnier à l'épreuve des normes sociales et du genre**  
 Laurent Gnimian KOUDOUGOU, Léa PARÉ/TOÉ, Kayri Amandine Yolande TOÉ, Nourou BARRY & Patrice TOÉ ..... 395-406  
 doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.26>

### Tourismologie

- 27. Patrimoine et développement de l'écotourisme au Mali : Une opportunité pour la ville de Gao**  
 Elmahmoud AG AHMED..... 407-421  
 doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.27>

### Science de l'éducation

- 28. La place de l'encadrement pédagogique dans la mise en œuvre de l'approche par les situations (APS) par les enseignants de SVT en classe de 3<sup>e</sup> dans les collèges d'enseignement général de Brazzaville III**  
Grâce Lydie MABOUTOUKIDI MATONDO, Jeancelin Andreas YANGA & Chris Poppel LOUYINDOULA BANGANA YIYA..... 422-434  
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.28>
- 29. Implications psychosociales des conditions d'apprentissage sur les jeunes apprentis maçons à Abomey-Calavi au Benin**  
Guillaume Abiodoun CHOGOLOU ODOUWO..... 435-450  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.29>

### Sciences économiques et de gestion

- 30. Dispositifs touristiques et usages sociaux au Sénégal : quelle articulation pour faire face aux défis de la gouvernance du tourisme ?**  
Diongue Aïssatou, Gueye Moustapha & Sanoko Ousmane..... 451-477



## **Les conséquences de l'occupation des zones à risques dans l'arrondissement 7 Mfilou-ngamaba à Brazzaville**

**Dyvin Gloire Horis NKODIA**

*Etudiant,*

*Université MARIEN NGOUABI,  
Brazzaville - République du Congo,  
E-mail : [horisnkodia@gmail.com](mailto:horisnkodia@gmail.com) ;*

**Robert NGOMEKA**

*Maître-Assistant,*

*Laboratoire Géographie, Environnement, Aménagement (LaGea),  
Université MARIEN NGOUABI,  
Brazzaville - République du Congo,  
Email : [ngomekarobert@gmail.com](mailto:ngomekarobert@gmail.com)*

*&*

**Clémence DITENGO**

*Maître de Conférences,*

*Laboratoire Géographie, Environnement, Aménagement (LaGea),  
Université MARIEN NGOUABI,  
Brazzaville - République du Congo,  
Email : [ditengoclemence@gmail.com](mailto:ditengoclemence@gmail.com)*

**Date de soumission :** 15-11-2025

**Date de publication :** 31-01-2026

**doi:** <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.19>

### **Résumé**

L'occupation des zones à risques par les populations dans l'arrondissement 7 Mfilou – Ngamaba à Brazzaville engendre plusieurs conséquences. L'étude vise à expliquer ces conséquences. Réalisée en 2023, l'étude se repose sur la recherche bibliographique et une approche mixte (quantitative et qualitative) de collecte des données sur le terrain. 138 ménages sont enquêtés dans trois quartiers sur un total de 13. L'étude est enrichie par les entretiens accordés aux acteurs clés tels que les agents de la mairie, les agents cadastraux et les chefs de quartier. Après le traitement et l'analyse des données à l'aide des logiciels SPSS et Excel, l'étude montre que l'occupation des zones à risques est à l'origine de nombreuses conséquences sur l'environnement, l'aménagement et la vie des populations. Les habitations construites sur des collines et sur les bas-fonds sont détruites par l'érosion hydrique, les inondations et l'ensablement. 27 habitations sont détruites par ces phénomènes. Les chefs de quartiers ont signalé l'abandon des parcelles par des ménages sinistrés. Ces catastrophes menacent également la voirie, les écoles, les réseaux d'adduction d'eau et d'électricité. L'occupation des zones à risques se traduit par un déficit en services de première nécessité. 49% de ménages n'ont pas accès à l'eau de LCDE.

**Mots-clés :** conséquences, zones à risques, Arrondissement 7 Mfilou-Ngamaba, Brazzaville

## **The consequences of occupancy of risk areas in district 7 Mfilou-ngamaba in Brazzaville**

### **Abstract**

The occupation of at-risk areas by residents in the 7th arrondissement of Mfilou-Ngamaba in Brazzaville has several consequences. This study aims to explain these consequences. Conducted in 2023, the study is based on a literature review and a mixed-methods (quantitative and qualitative) approach to data collection in the field. 138 households were surveyed in three neighborhoods out of a total of 13. The study is further enriched by interviews with key stakeholders such as municipal officials, land registry agents, and neighborhood leaders. After processing and analyzing the data using SPSS and Excel software, the study shows that the occupation of at-risk areas is the source of numerous consequences for the environment, land use planning, and the lives of the residents. Houses built on hills and low-lying areas are destroyed by water erosion, flooding, and sand encroachment. 27 houses were destroyed by these phenomena. Neighborhood leaders have reported that affected households have abandoned their properties. These disasters also threaten roads, schools, and water and electricity networks. The occupation of at-risk areas results in a shortage of essential services. 49% of households do not have access to water from LCDE (a local water and sanitation service).

**Keywords:** consequences, risk areas, District 7 Mfilou-Ngamaba, Brazzaville

### **Introduction**

À cause des effets du réchauffement climatique, la conférence des parties exige à travers l'ODD11 que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables. Pour atteindre cet objectif, la gouvernance urbaine doit absolument régler le problème d'accès à la terre et au logement décent en milieu urbain. Cela pourra rassurer les gens à occuper des zones de sécurité.

Dans les pays en développement, avoir un logement décent dans une zone moins exposée aux risques naturels est préoccupant (B. Diarrassouba, A. C. Yapi, W. A. Kouadio, 2022 : 47). Alors que l'aménagement urbain vise à créer un meilleur cadre de vie aux populations. Cette contradiction qui se crée entre cet objectif de l'aménagement du territoire et les pratiques informelles de construction de nombreuses villes à travers le monde interpelle à la fois les pouvoirs publics, les habitants de ces espaces et les hommes de science.

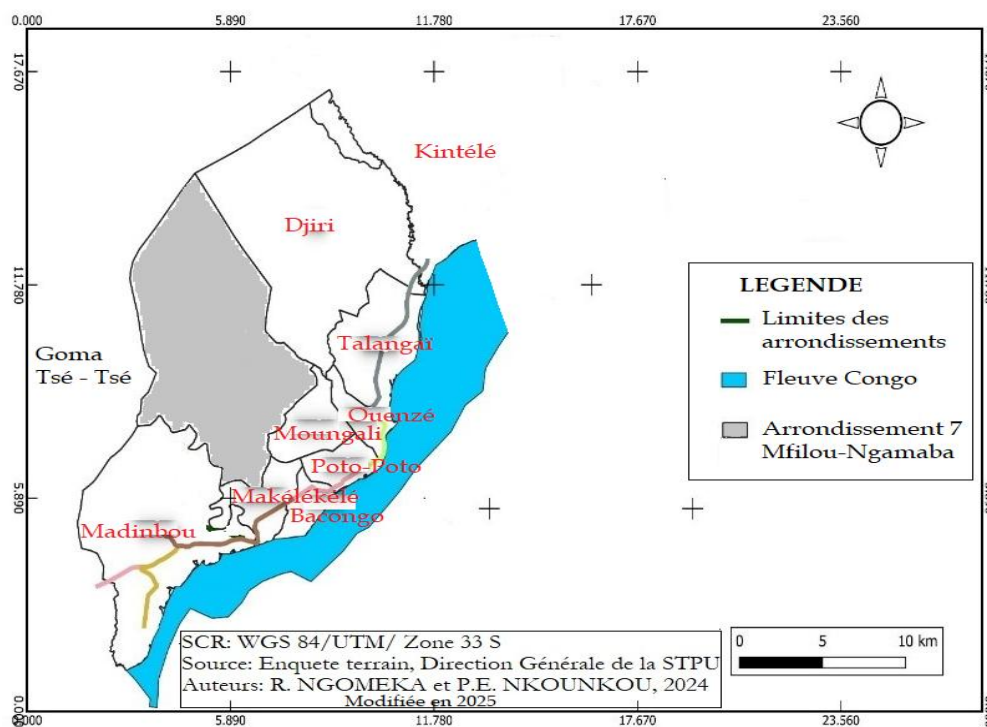
En République du Congo l'occupation des zones à risques constitue une préoccupation ces acteurs susmentionnés. Dans des grandes villes comme Brazzaville, l'urbanisation sauvage a conduit les populations à construire dans des zones non aedificandi. Dans cette ville, notamment dans les quartiers de l'arrondissement 7 Mfilou-Ngamaba, les populations se sont établies sur les collines, les pentes et les bas-fonds où elles sont exposées aux catastrophes naturelles. Une situation qui s'explique par les faibles revenus (85 ménages habitant les zones à risques ont un

revenu inférieur à 150.000 francs CFA), la crise foncière, la spéculation foncière, le mode d'accès à la terre, la faible implication de l'administration décentralisée et le laxisme (R. Ngomeka, C. Ditengo, D. G. H. NKODIA, 2025 : 416). Les populations qui occupent ces zones à risques sont exposées à plusieurs conséquences qui remettent leur vie en cause. Quelles sont ces conséquences ? L'étude vise donc à analyser les conséquences de l'occupation des zones à risques dans l'arrondissement 7 Mfilou-Ngamaba.

## 1. Présentation de l'objet d'étude

L'arrondissement 7 Mfilou-Ngamaba est situé à Brazzaville, dans sa partie ouest (figure 1).

**Figure 1 : Localisation de l'arrondissement 7 Mfilou-Ngamaba**

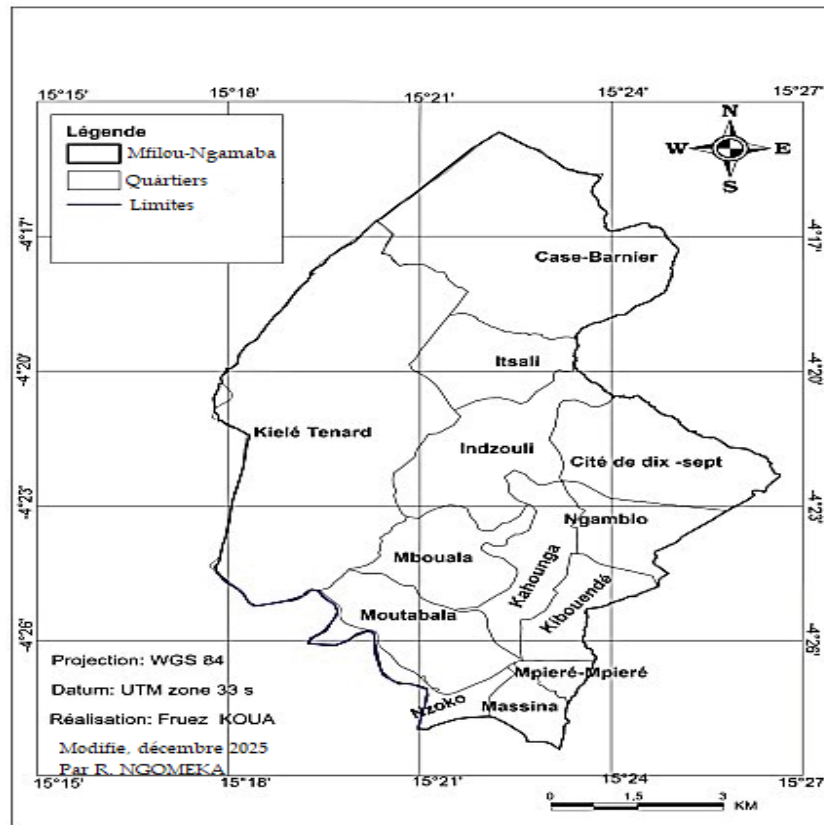


Il est limité :

- au Nord par la commune de Kintélé ;
- au Sud par l'arrondissement 8 Madibou ;
- à l'Est par les arrondissements Djiri, Talangai et Moundali ;
- à l'Ouest par la Sous-préfecture de Goma Tsé-Tsé.

En 2023, sa population s'élevait à 387.730 habitants (INS, 2023 : 149). Il est subdivisé en 13 quartiers (figure 2) dont les plus peuplés sont respectivement Ngambio, Indzouli et Itsali (R. Ngoméka, C. Ditengo, D. G. H. NKODIA, 2025 : 418).

**Figure 2 : Découpage administratif de l'arrondissement 7 Mfilou-Ngamaba**



*Source : (R. Ngoméka, C. Ditengo, D. G. H. NKODIA, 2025 : 419).*

## 2. Outils et méthodes

L'étude a été réalisée en 2022 et 2023. Elle avait commencé par la recherche documentaire dans les bibliothèques, les centres de documentation de Brazzaville, sur les sites internet et dans les administrations publiques.

La deuxième étape est consacrée aux travaux de terrain. Ces travaux ont eu lieu dans trois unités spatiales, notamment les quartiers 703 Indzouli, 704 Ngambio et 712 Itsali (tableau 1). Le mode de choix raisonné a orienté la sélection de ces trois quartiers. Ces quartiers sont choisis en s'appuyant sur les critères suivants : nombre d'habitants élevé, concentration des logements dans les zones à risques et quartiers en proie aux catastrophes naturelles.

Deux grandes étapes ont constitué la démarche de calcul de l'échantillon. La première étape consistait à diviser la population en strates. Ces strates sont dans ce cas les quartiers ayant des habitants bien définis. Il s'en suit dans la deuxième étape le calcul de la proportion de personnes dans chaque strate à partir de l'échantillon souhaité. En faisant les calculs en fonction de ces proportions et du nombre d'habitants de chaque quartier on détermine les sous échantillons, puis l'échantillon total (tableau 1).

**Tableau 1 : Echantillon stratifié**

Quartiers	Population	%	Echantillon
Q703 Indzouli	43 099	24	33
Q704 Ngambio	83 277	46	64
Q712 Itsali	53 129	30	41
<b>Total</b>	179505	100	138

*Source : RGP, 2023*

Etant donné qu'on cherche à analyser les conséquences de l'occupation des zones à risques, l'observation a été utilisée pour mieux expliquer les phénomènes. L'observation du terrain a permis d'apprécier l'étendue des dégâts et les conditions de vie des populations. Dans cette phase de l'étude, plusieurs outils ont été utilisés : le GPS (localisation des points) et le Téléphone androïde (prise de vue).

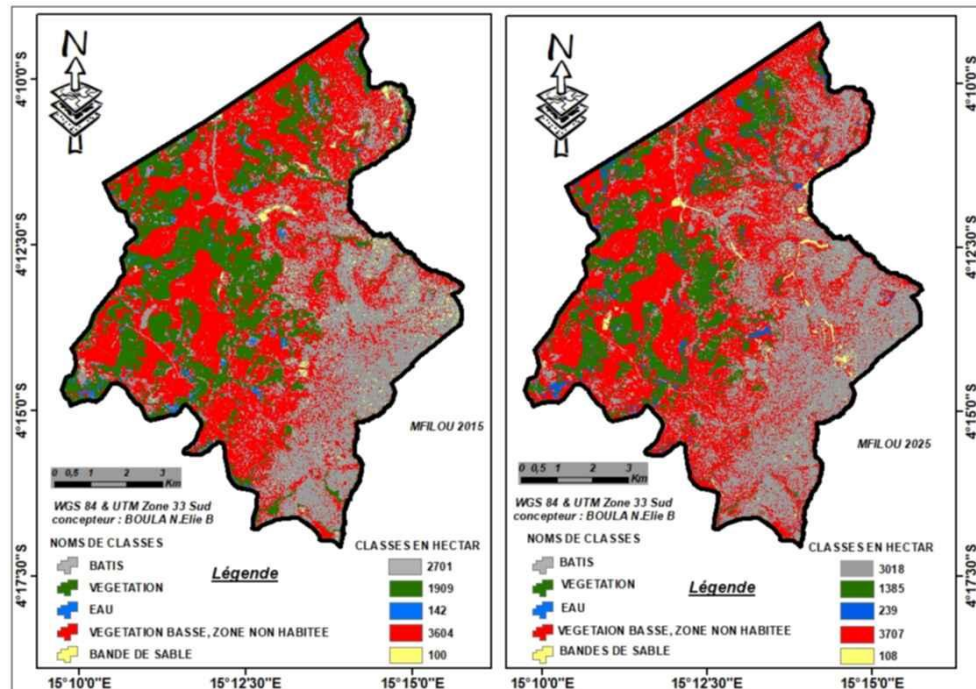
Pour actualiser les données, une étude sur le nombre des habitations détruites a été réalisée en 2025, par la technique de dénombrement et quelques photos. Dans la suite du travail, SPSS et Excel ont été utilisés pour le traitement des données et la production des graphiques, QGIS 2.12 pour l'élaboration des cartes. Enfin, les entretiens étaient réalisés à la Mairie, à l'urbanisme et auprès des chefs de quartier. Ces entretiens ont porté sur les parcelles, les catastrophes naturelles dans les quartiers de Mfilou-Ngamaba.

### **3. Les résultats**

#### **3.1. Destruction de l'environnement**

L'occupation des zones à risques a fragilisé le milieu naturel en l'exposant aux destructions. L'occupation des collines sablonneuses à Mfilou-Ngamaba où les pentes sont supérieures à 5% sont considérées comme des zones non constructibles par la *Loi n°21-2018* (Art 42), fixant les règles d'occupation et d'acquisition des terres et terrains. Les quartiers de cet arrondissement étant bâtis sur les sables mouvants et exposé aux érosions, sont considérés comme des zones à risques par le code de l'urbanisme et de la construction (Art 2). Malgré ces lois, le laxisme des pouvoirs publics a permis aux populations d'occuper ces zones à risque dont la première conséquence ici est le recul du couvert végétal (figure 3).

Figure 3 : Occupation et usage du sol



L'étude diachronique démontre à travers la figure 3 que l'arrondissement Mfilou-Ngamaba connaît un usage des sols, orienté essentiellement vers le Bâti pour créer des quartiers d'habitat. Ce sont donc les constructions qui sont à l'origine du recul du couvert végétal, exposant les sols à l'érosion. De 2015 à 2025, la perte de la végétation est estimée à 524 hectares de superficie (figure 3). Ce recul du couvert végétal a occasionné l'érosion avec une perte considérable du sol.

Le ruissellement des eaux de pluie transporte des sables qui viennent s'accumuler dans les lits des cours d'eau. Cette accumulation des sables réduit le lit des cours d'eau et rendant difficile la circulation des eaux à certains endroits. 77% des ménages enquêtés expliquent que l'occupation des zones de collines avec destruction du couvert végétal sont à l'origine de la perte des terres et de l'ensablement des cours d'eau.

### 3.2. Conséquences sur l'aménagement urbain et les conditions de vie

#### 3.2.1. Un milieu hostile à l'aménagement

L'occupation des zones à risques soulève des difficultés majeures d'aménagement et de construction, remettant en cause l'objectif fondamental de l'aménagement urbain qui est de créer un meilleur cadre de vie pour les populations. Cette contradiction est exacerbée par l'urbanisation sauvage et les pratiques informelles de construction, notamment dans l'arrondissement 7 Mfilou-Ngamaba à Brazzaville, où les populations se sont établies sur des collines, des pentes et des bas-fonds, les exposant à des catastrophes naturelles.

Par ailleurs, les opérations d'aménagement et de construction des infrastructures ne sont pas aisées à réaliser du fait de l'urbanisation sauvage ayant conduit à l'occupation des zones à risques. Les agents techniques de la Mairie et des services d'urbanisme évoquent des difficultés d'intervention dans les quartiers de Mfilou-Ngamaba pour deux raisons essentielles :

- Espace bâti obligeant les pouvoirs publics à l'expropriation et indemnisation pour la réalisation des projets d'utilité publique ;
- Difficultés d'aménager et d'étendre les réseaux (voiries, adduction d'eau et d'électricité) dans les zones à risques pour permettre aux populations d'avoir accès aux services sociaux de base.

Il faut souligner également les difficultés d'intervention en cas de déclaration d'incendie, car le lotissement illégal n'a pas permis d'avoir des voies accessibles.

Les difficultés d'intervention liées à l'occupation des zones à risques ont contribué à l'inégale répartition des infrastructures sur le territoire de l'arrondissement.

Un autre problème d'aménagement majeur est l'absence d'infrastructures d'évacuation des eaux pluviales et domestiques dans les zones où les habitations sont construites sur des pentes et des bas-fonds.

### **3.2.2. Destruction des infrastructures et difficultés d'accès aux services sociaux**

L'occupation des zones à risques par les populations expose les infrastructures et les habitations aux catastrophes naturelles. La route principale, reliant Mfilou-Ngamaba à Moukondo est souvent ensevelie par le sable (photo 1).

**Photo 1 : Ensablement de l'avenue Ngamaba**

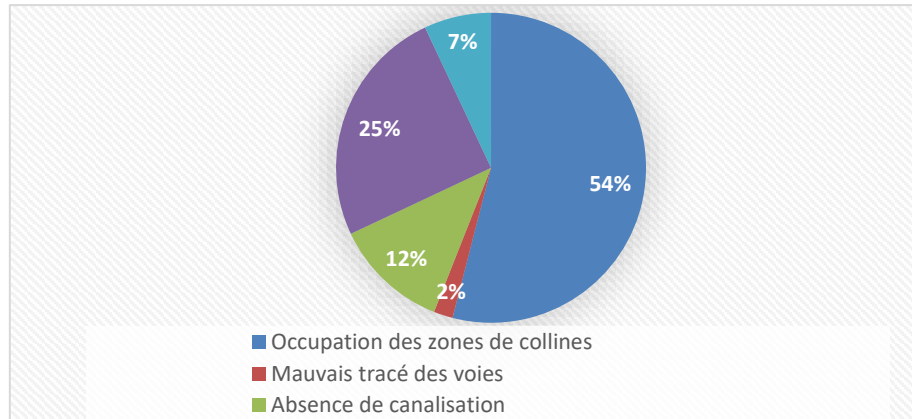


*Prise de vue : E.B BOULA NZOUSSI, 2025*

L'avenue Union Africaine qui constitue son prolongement vers le quartier Kombo où sont localisées les chaînes nationales de télévision et de radio connaît chaque année, en période de

pluies, l'ensablement paralysant les transports (photo 1). L'ensablement des principales voies routières s'explique par la production informelle des lieux de résidence par les populations (figure 4).

**Figure 4 : Perception des ménages enquêtés sur les causes de l'ensablement des voies goudronnées**



*Source : Données de terrain, 2023*

À travers la figure 4, l'on constate que les ménages enquêtés évoquent plusieurs raisons d'ensablement des voies routières. La comparaison de ces raisons montre que l'occupation des zones collinaires occupe la première place (54 %) et, au second rang vient l'occupation des lits et des emprises des cours d'eau (25%). Ces deux raisons liées à l'occupation des zones à risques non constructibles constituent à elles seules 79%. Ce qui voudrait dire que pour les populations de la zone d'étude, l'occupation des zones à risques est à l'origine de l'ensablement des routes goudronnées.

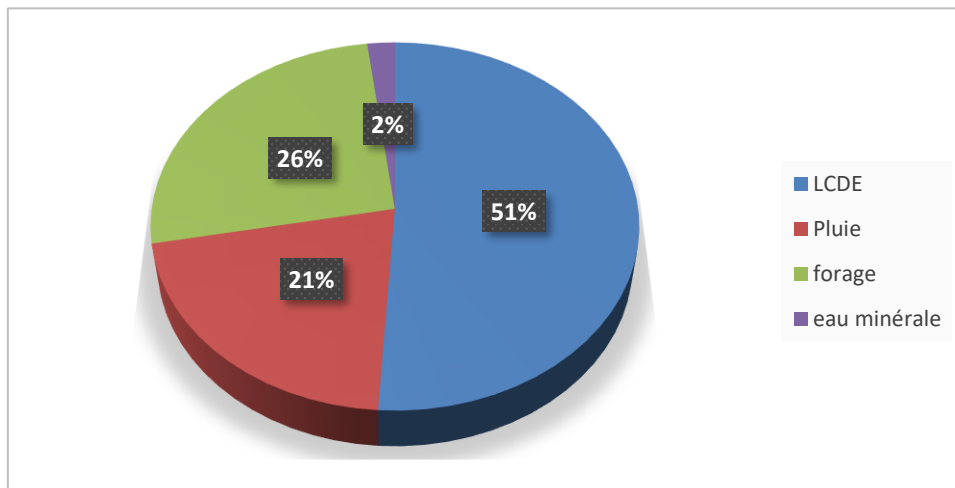
Sur le terrain, l'on observe également des zones d'inondation ou d'accumulation des eaux de pluie dont la principale cause est la dégradation de la chaussée. A cause de l'ensablement des voies, de l'inondation des voies à certains endroits et de leur dégradation, la mobilité urbaine est réduite. Sur ces voies les transports urbains en commun deviennent difficiles, voire impossible dans certains cas. Sur l'avenue qui relie le Rond-point Mouhoumi au Rond-point Mazala, l'ensablement de la voie bloque souvent les transports pendant des mois en période de pluie.

Quant à l'avenue de l'Union Africaine, le bas-fond de la rivière Tsiémé est devenue un véritable obstacle pour la circulation, à cause de sa dégradation des inondations et ensablement : embouteillage, risque d'accident, embourbement, risque de se mouiller jusqu'aux genoux. Certaines personnes pour traverser cette zone paient des porteurs à dos d'homme. Des personnes s'improvisent également en passeur des véhicules de tout type et de toute catégorie.

Pour aider les usagers de la route et les piétons à traverser cette zone, les passeurs demandent un montant qui varie entre 100 et 500 francs CFA, selon les cas.

Par ailleurs, les érosions menacent de détruire les réseaux d'adduction d'eau de La Congolaise des eaux (LCDE) et électrique de la Société Energie Electrique du Congo (E<sup>2</sup>C). Les pouvoirs publics éprouvent des difficultés à réaliser les travaux d'extension de ces réseaux dans les zones de collines et de catastrophes naturelles. A cause de l'élévation du terrain, l'eau ne coule pas régulièrement au niveau des robinets. Dans les zones sinistrées où l'électricité fait défaut, les ménages ont construit des réseaux de fortune. Les installations électriques faites de câbles et de poteaux hors normes exposent les populations aux risques d'incendie et d'électrocution. Pour répondre au problème d'eau, les ménages font recours à plusieurs ressources d'approvisionnement (figure 5).

**Figure 5 : Sources d'approvisionnement en eau**



*Source : Données de terrain, 2023*

En dehors de la LCDE, la figure 5 présente trois autres sources d'approvisionnement en eau : pluie, forage et eau minérale. Les résultats montrent que les forages constituent la deuxième principale source d'approvisionnement en eau (26%). 49% de ménages n'ont pas accès à l'eau de La Congolaise des eaux. Cela montre des difficultés que les ménages éprouvent pour avoir accès à l'eau.

### **3.2.3. Destruction des habitations**

Les sites occupés (versants érosifs, flancs de colline, bas-fond) sont considérés comme zones non aedificandi. Dans les zones de bas-fond du quartier Ngambio de des collines des quartiers Itsali et Indzouli, l'érosion hydrique, les inondations et l'ensablement détruisent les habitations (photo 2). Les agents des services administratifs de la mairie et de l'urbanisme pensent que ces

catastrophes vont s'aggraver en mesure que la population continue à s'établir sans aménagement préalable dans les zones à risques de Mfilou-Ngamaba.

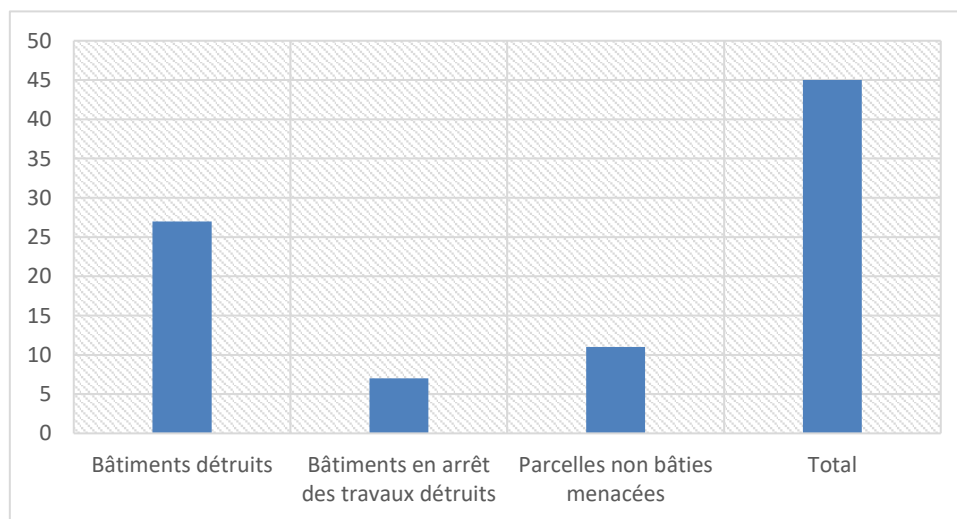
**Photo 2 : Destruction des habitations par l'érosion**



*Prise vue : Prise de vue : E.B BOULA NZOUSSI, 2025*

On observe sur la photo 2, une vaste étendue bâtie, détruite par les eaux de pluie. Le long du ravin, se trouvent des maisons détôlées. Ces phénomènes naturels mettent les acquéreurs en situation d'arrêt de construction ou de perte de parcelle (figure 6).

**Figure 6 : Effet de l'occupation des zones à risque sur les bâtiments et les parcelles**



*Source : Données de terrain, 2025*

L'observation de la figure 6 montre que 27 ménages ont perdu leurs maisons. En dehors de la destruction des bâtiments, certains bâtiments en phase de construction sont à l'arrêt des travaux, sans compter des parcelles qui sont menacées de disparition (figure 6).

Dans les bas-fonds de Ngambio, des maisons sont entièrement abandonnées à cause de l'ensablement. Les entretiens avec les chefs de quartiers révèlent que les maisons détôlées, les logements construits avec des matériaux de récupération et certaines parcelles non bâties qu'on

trouve à Mfilou-Ngamaba ont pour cause l'insécurité foncière et résidentielle dues aux catastrophes naturelles. Le phénomène des maisons détôlées est confirmé par observation du terrain (photo 3).

**Photo 1 : Maisons détôlées**



*Prise de vue : Prise de vue : E.B BOULA NZOUSSI, 2025*

On observe sur la photo 3, deux maisons où habitaient deux familles. Ces deux bâtiments sont détôlés à cause du phénomène d'ensablement.

#### **4. Discussion**

Il est impossible de prétendre occuper un site pour des constructions sans destruction de la végétation comme le démontre cette étude à Mfilou-Ngamaba. C'est ce qui fait reculer le couvert végétal et rend l'érosion possible. Une situation de même nature a été décrite par A. Kangah (2025 : 185) lorsqu'il montre une corrélation entre la perte de superficie de végétation et l'érosion hydrique dans la ville d'Ayamé au Sud-Est de la Côte-d'Ivoire, et par A. Alassane (2025, p : 1062) qui évoque la progression des agglomérations au détriment de la végétation. De même R. Ngoméka (2024 : 521) l'a constaté dans le quartier précaire de Ngamakosso où les catastrophes érosives et l'ensablement détruisent les infrastructures et les habitations. Cependant, que l'on soit au Congo, en Côte d'Ivoire ou ailleurs, le non-respect des normes d'aménagement urbain et de gestion des eaux constitue un facteur aggravant l'érosion et des catastrophes en milieu urbain. Une situation qui ne cesse de compromettre le bien-être des populations dans les villes des pays en voie de développement.

L'étude démontre que l'occupation des zones à risques conduit aux érosions, à l'ensablement et aux inondations. Ces phénomènes occasionnent des pertes en terre, la destruction des infrastructures et des habitations. Les résultats de même nature ont été obtenus par B. Ovono Nogo Edongo et P. B. Eloundou Messi (2019 : 114) à Yagoua au Nord du Cameroun où les maisons des populations sont détruites par des inondations, M. Gourgon, D. Louembé et G. Mottet (1991 : 76) qui expliquent que l'occupation des zones de collines a conduit à la

destruction de la végétation et de l'arrachement brutal de terre, l'ensablement des maisons et des voies à Mikalou. L'étude réalisée à Mfilou-Ngamaba et celle de ces trois auteurs soulignent que les maisons ensevelies sont abandonnées par les propriétaires.

On peut remarquer que les conséquences de l'occupation des zones à risques concernent également les villes des pays de l'Afrique de l'Ouest, notamment San-Pedro en Côte-d'Ivoire. Dans cette ville, les populations vivant dans les bas-fonds ont perdu leurs maisons à cause des inondations (B. Diarrassouba, A. C. Yapi, W. A. Kouadio, 2022 : 60).

Par ailleurs, l'occupation des zones à risque rend difficile la construction des infrastructures de base, surtout les réseaux qui exigent une extension due à la croissance de la ville. Le programme de transport en Afrique (ISSAPT) l'évoque pour le cas des infrastructures de transport. Du fait de leurs coûts, les réseaux urbains (d'électricité, d'eau, d'assainissement, de routes et de transport public) ne couvrent pas l'ensemble des territoires urbanisés (ISSAPT). C. Mediebou (2023 : 244) le dit pour le cas de la commune de Yaoundé VI au Cameroun. Dans cette commune l'occupation des zones à risques est à l'origine du manque d'infrastructure de communication.

Il est aussi à reconnaître que lorsque les routes subissent l'ensablement, l'érosion ou l'inondation, les transports deviennent difficiles. Ce point de vue rejoint ceux de I. A. W M'bouka Milandou. (2019 : 179), V. Zoma (2024 : 45), E. L. Ndjambou (2008 : 213) qui soutiennent l'idée selon laquelle, les catastrophes naturelles impactent négativement les transports.

### **Conclusion**

L'objectif de cette étude, réalisée en 2023 dans le contexte de l'urbanisation accélérée au Congo, était d'analyser les conséquences de l'occupation des zones à risques dans l'arrondissement 7 Mfilou-Ngamaba à Brazzaville. L'approche méthodologique a été mixte (quantitative et qualitative), s'appuyant sur l'enquête de 138 ménages dans trois quartiers (Indzouli, Ngambio et Itsali) et des entretiens avec des acteurs clés.

Les résultats démontrent que l'occupation des zones non *aedificandi*, motivée notamment par la crise foncière et le laxisme, engendre de nombreuses conséquences sur l'environnement, l'aménagement urbain et les conditions de vie des populations.

Concernant l'environnement, l'occupation des collines sablonneuses a conduit au recul du couvert végétal, estimé à 524 hectares entre 2015 et 2025, exposant les sols à l'érosion hydrique. Ce phénomène est à l'origine de l'accumulation des sables dans les lits des cours d'eau.

Sur le plan de l'aménagement et des infrastructures, l'étude révèle que l'urbanisation sauvage rend difficile la réalisation et l'extension des réseaux d'utilité publique, notamment la voirie, l'adduction d'eau et l'électricité. Les érosions, les inondations et l'ensablement menacent les écoles et les réseaux. De plus, l'ensablement des voies routières (expliqué à 79 % par l'occupation des zones collinaires et des cours d'eau) réduit significativement la mobilité urbaine et paralyse les transports.

Quant aux conditions de vie, l'occupation des collines (Itsali et Indzouli) et des bas-fonds (Ngambio) a provoqué la destruction de 27 habitations par l'érosion hydrique et l'ensablement. Cette insécurité résidentielle se traduit par la perte de parcelles et l'abandon de maisons par les ménages sinistrés. La précarité des infrastructures est forte, comme en témoigne l'accès difficile aux services de première nécessité : 49 % des ménages enquêtés n'ont pas accès à l'eau de La Congolaise des Eaux (LCDE).

Face à ces défis, il est essentiel de reconnaître que le non-respect des normes d'aménagement urbain constitue un facteur aggravant des catastrophes en milieu urbain, compromettant le bien-être des populations.

### **Références bibliographiques**

ALASSANE Abdourazakou, 2025, « Dynamique de l'occupation du sol dans le bassin de l'OTI », *Revue du Programme Thématique de Recherche (PTR) Gouvernance et Développement, Actes du Colloque du PTRC-GD*, Université de Lomé, p1055- 1067

DIARRASSOUBA Bazoumana, YAPI Atsé Calvin, KOUADIO Williams Abel, 2022, « Occupation des zones à risques à San-Pedro (Côte D'ivoire) : Entre Laxisme des Autorités et Insouciance des Populations », *European Scientific Journal (ESJ)*, Vol.18, N°26, p.46-69

GOURGAND Marcel, LOUEMBA Dieudonné et MOTTET Gérard, 1991, *Morphodynamique et urbanisation à Brazzaville (Congo)*, Disponible à : [https://www.persee.fr/doc/etrop\\_1147-3991\\_1991\\_act\\_4\\_1\\_860](https://www.persee.fr/doc/etrop_1147-3991_1991_act_4_1_860), consulté le 9/12/2025

KANGAH Armand, 2025, « Cartographie multicritère des zones à risque d'érosion hydrique dans la ville d'Ayamé (Sud- est de la côte d'ivoire) », *Revue du Programme Thématique de Recherche (PTR) Gouvernance et Développement*, p.173-190.

M'BOUKA MILANDOU Idriss Auguste Williams, 2019, *Étude de la dégradation des routes en terre, par l'érosion hydrique, en milieu rural : cas de la Sous-préfecture de Goma tsé-tsé (sud du Congo)*, Thèse de doctorat en Géomorphologie, Université MARIEN NGOUABI, 381 p.



MEDIEBOU Chindji, 2023, « Saturation foncière et occupation des zones marginales dans la Commune de YAOUNDÉ VI (Centre-Cameroun) », *Revue Espace Géographique et Société Marocaine*, numéro double 73-74, p.229-248.

NGOMEKA Robert, 2024, « Effets de l'aménagement et de l'urbanisme spontanés sur l'organisation du quartier Ngamakosso à Brazzaville, Revue AKIRI, N°8, p521-526

NGOMEKA Robert, DITENGO Clémence, NKODIA Dyvin Gloire Horis, 2025, « Les déterminants d'occupation des zones à risques dans l'Arrondissement 7 Mfilou-Ngamaba à Brazzaville (République du Congo) », *Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes*, N°18, Département de Géographie de l'Université Alassan OUATTARA de Bouaké, p.416-429

République du Congo/Institut National de la Statistiques, 2023, *Résultat préliminaire du 5e Recensement Général de la Population et de l'Habitat*, 36 p.

République du Congo, 2019, *Loi n°21-2018 (Art 42), fixant les règles d'occupation et d'acquisition des terres et terrains*, 12 p.

République du Congo, 2019, *Loi n° 6-2019 du 5 mars 2019 portant code de l'urbanisme et de la construction*, 44 p.

NDJAMBOU Edgard Léandre, 2008, « Les réseaux de transport terrestres au Gabon : bilan et perspectives », *les Cahiers d'Outre-Mer*, p.209-230.

OVONO NOGO EDONGO Baugard et ELOUNDOU MESSI Paul Basile, 2019, « Gestion des zones inconstructibles : risques environnementaux et sanitaires dans la ville de Yagoua (Extrême Nord Cameroun) », *Annales de l'Université de Moundou*, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, Vol.6(2), p.101-119.

ZOMA Vincent, 2024, *Villes secondaires d'Afrique de l'Ouest et défis de mobilité : Système de transport urbain à Ziniaré au Burkina Faso*, <https://hal.science/hal-05138855v1>, consulté le 01 septembre 2025 à 15h.